

Points de vue



Est ce moral cette pluie d'argent pour réparer une belle cathédrale, offert par ceux qui ont su le soustraire au fisc en asséchant les services publics ? Au fait c'est défiscalisé ! Donc encore ça en moins pour nos services publics. Rassurez-vous cet argent ira dans les comptes de nos grands bâtisseurs ! Et avec ce que notre pays gagne en vendant ses armes à l'Arabie qui les utilise pour détruire le patrimoine du Yémen, nous pourrions peut-être sauver notre patrimoine national... Entre une destruction accidentelle sans victimes, et une destruction volontaire et lucrative causant tant de morts, observez les priorités de nos « élites » !

Criminels mensonges !

La fuite d'un document confidentiel défense prouve que la France avec ses avions ses frégates et ses canons vendus discrètement à l'Arabie Saoudite et aux Emirats a une participation réelle au conflit du Yémen qui met en famine 28 millions de personnes. La ministre des Armées, Florence Parly le 20 janvier 2019 déclare :

"Je n'ai pas connaissance du fait que des armes [françaises] soient utilisées directement au Yémen"

Yves le Drian déclare :

« Nous ne fournissons rien à l'aviation saoudienne » !

Génial

Au Smicval Market, dans la petite ville de Vayres en Gironde, voici un supermarché totalement gratuit où chacun peut déposer n'importe quel objet obsolète et en récupérer d'autres qui lui seront utiles. Cette ancienne déchetterie totalement réhabilitée permet des dons entre tous. Première étape pour une économie fondée sur la solidarité ?

103

17-04-19

Vous voulez nous écrire ?

courriel@trazibule.fr

www.trazibule.fr

Pourquoi privatiser ?

Exemple Aéroports de Paris (ADP) qui pourrait bien en profiter ?

Muriel PÉNICAUD, Ministre du Travail, administratrice d'ADP (2014 - 2017)

Clément BEAUNE, Conseiller Europe de Macron, Directeur Général adjoint d'ADP Management (2016 - 2017)

Pascal CONFAVREUX, Conseiller technique diplomatie économique de Macron, conseiller du PDG d'ADP (2016 - 2017)

Justine COUTARD, Directrice adjointe de cabinet de Gérald Darmanin, Directrice des finances, de la gestion et de la stratégie d'ADP (2016 - 2017).

Oui mais l'éthique ça ne paie pas !

Au fait la cour administrative d'appel a annulé la vente de l'aéroport de Toulouse-Blagnac ce 16 avril, considérant que le cahier des charges n'a pas été respecté. Cette privatisation voulue par Emmanuel Macron en 2014 tourne au fiasco.

Le repreneur chinois Casil qui s'est déjà largement servi en dividendes, va devoir être racheté par l'État !

Avec l'argent de la privatisation des **Aéroports de Paris** peut-être ?

Copinages en macronnerie

Hugh Bailey ancien conseiller industriel d'Emmanuel Macron au ministère de l'Economie est nommé va prendre la tête de la branche française du géant américain General Electric (GE), en pleine restructuration !

Raphaële Rabatel, la femme de Gilles Le Gendre, président du groupe *En Marche* à l'assemblée, est nommée directrice de la communication de la Française des jeux que Macron va privatiser.

Au lieu d'embaucher...

« L'Assistance publique-hôpitaux de Paris est autorisée à titre exceptionnel, afin de garantir la continuité et la sécurité des soins à recourir de façon transitoire au cours du 1er semestre 2019 aux heures supplémentaires au-delà du plafond fixé par ce même article pour les personnels relevant des corps de manipulateurs d'électroradiologie médicale et d'aides-soignants de la fonction publique hospitalière. »

de Trazibule

CASTANER

Déclaré « adhérent d'honneur » par les extrémistes de droite de génération identitaire pour ses propos : les associations qui secourent les migrants en Méditerranée "ont pu se faire complices" des passeurs [dans une] une réelle collusion. On a observé que certaines ONG étaient en contact téléphonique avec des passeurs", qui n'a justifié ses propos sans donner la moindre preuve !

Cohérence législative

Rectificatif au Journal officiel du 24 mars 2019, texte n° 2 :

« Les opérations ne peuvent, à peine de nullité, avoir un autre objet que la recherche et la constatation des infractions visées dans les décisions du magistrat. Le fait que ces opérations révèlent des infractions autres que celles visées dans l'autorisation du magistrat ne constitue pas une cause de nullité des procédures incidentes. »

J'entends la première phrase comme un risque de nullité des opérations si elles mettent en évidence et s'occupent au passage d'une autre infraction que celle qui la justifie, alors que la seconde phrase semble dire exactement le contraire.



Chasse aux anti-chasses

Définition d'un nouveau délit puni d'un an d'emprisonnement et 30 000 € d'amende : le fait de s'opposer à un acte de chasse. Rappel j'ai calculé que les subventions aux associations de chasse sont de l'ordre de 71 € par chasseur !

Mais est-ce que la sélection naturelle qui élimine les plus faibles pour le bienfait de l'espèce est compatible avec la chasse qui élimine les plus forts pour la satisfaction de l'égo des chasseurs ?

Le bien et le mal ?

Dans une manif, entre ceux qui prennent le plus de risques bénévolement dans une lutte altruiste et désarmé au nom de tous, et ceux qui sont bien payés, bien protégés à grands frais par des puissants, comment pouvoir encore se poser la question de savoir qui est le plus utile au pays ?

Manifestations !

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait pour une personne, au sein ou aux abords immédiats d'une manifestation sur la voie publique, au cours ou à l'issue de laquelle des troubles à l'ordre public sont commis ou risquent d'être commis, de dissimuler volontairement tout ou partie de son visage sans motif légitime.

Un « **abond immédiat** », cela va jusqu'à quelle distance ?

Un « **trouble à l'ordre public** » c'est à partir de quoi ? Un cri ? Une pancarte ? Un gilet jaune ?

Le « **risque d'être commis** » peut être toujours invoqué, qui prédit l'avenir ?

« **Dissimuler tout ou partie de son visage** » Porter des lunettes, se protéger le visage ? Se grimer en clown ? Remonter son col au froid ?

« **motif légitime** » Se protéger des gaz est-ce un motif légitime ?

Déjà soumise à la déclaration et à une autorisation préalable, avec prise de responsabilité du déclarant, pouvant être interdite par un préfet au moindre prétexte, le droit de participer à une manifestation devient une impossibilité juridique, contraire au principe républicain qui dit que le pouvoir est issu du peuple. Bientôt seuls ceux les soutiens du pouvoir pourront manifester.

Journal officiel :

« Création d'une seconde heure supplémentaire hebdomadaire non refusable par les personnels enseignants du second degré. »

Alors comme ça, ce gouvernement peut leur imposer, à sa guise, une heure par semaine de plus ? Notez qu'il ne s'agit que d'une catégorie de personnel, ainsi ils seront peu à vouloir se rebeller, oh les autres suivront plus tard je n'en doute pas.

Julian Assange fondateur de Wikileaks, fournit aux citoyens des informations sur les puissants est arrêté comme criminel.

Marx Zuckerberg, fondateur de Facebook, fournit aux puissants des informations sur les citoyens est encensé « Homme de l'année »



Curiosité : Savez-vous que les « contingents de crédits de temps syndical », sont doublés pour ceux qui travaillent à la territoriale par rapport à ceux du secteur hospitalier ? Et quadruplés pour ceux qui travaillent pour l'état ? Ont-ils 4 fois plus besoin d'être défendus que ceux des hôpitaux ?

Censure : Des transfuges de l'Élysée recasés à la revue "Afrique contemporaine" ont censuré un dossier sur l'intervention militaire française au Mali pourtant validé sur le plan scientifique. **Si pour être publiées les analyses et conclusions doivent plaire aux politiques, ce n'est plus une revue scientifique.**